La recherche sur le Programme national de certification des entraîneurs (PNCE) au Canada

Prestation du PNCE – évaluation des entraîneurs

L'évaluation des entraîneurs est un élément important du processus du PNCE, qui fait passer l'entraîneur du statut Formé au statut Certifié. Or, le processus d'évaluation des entraîneurs comporte un certain nombre de points forts et de points faibles.

Le point de vue des entraîneurs
Les entraîneurs estiment que le processus d'évaluation est extrêmement utile et qu'il s'agit, pour l'essentiel, d'une expérience d'apprentissage extraordinaire. Cela dit, ils font état de certaines difficultés :

- Des entraîneurs ont senti qu'ils n'étaient pas préparés aux attentes de l'évaluation.
- Une fois l'évaluation terminée, aucun suivi n'est assuré.
- Il arrive que l'évaluateur d'entraîneurs méconnaisse le sport en question.
- Il y a trop peu de communication en personne entre l'entraîneur et l'évaluateur.

Le point de vue des évaluateurs d'entraîneurs
Les évaluateurs d'entraîneurs sont des passionnés du processus d'évaluation. Pour certains d'entre eux, le nombre d'évaluations effectuées équivaut à un emploi à temps plein. Voici certaines des difficultés soulevées par les évaluateurs d'entraîneurs :

- Les ressources des PR, comme des manuels d'évaluation à jour, ne suffisent pas à préparer les entraîneurs adéquatement.
- Les évaluateurs manquent de fonds pour se rendre dans les régions éloignées.
- Il y a peu de temps pour faire un suivi auprès des entraîneurs après l'évaluation, ce qui en fait une activité ponctuelle plutôt qu'un processus.
- Les organismes communautaires de sport sont mal informés des exigences et des résultats de l'évaluation.

Rapport original rédigé par : Edwards, J. & Hilworth, S. (2019).